

Un changement important du nombre et de la composition des demandes d'accès est survenu parce que le Ministère a transféré à partir de septembre 1992, sa responsabilité en ce qui concerne la prestation du Programme de l'immigration à l'étranger à Commission Emploi et Immigration Canada. Comme les dossiers de l'immigration tenus par les missions n'étaient plus sous l'autorité du Ministère, le Bureau du coordonnateur a cessé de recevoir les demandes d'accès à ces dossiers, qui étaient devenues une part statistiquement importante de l'ensemble des cas. Nous avons notifié à l'avance le changement des responsabilités du Ministère aux grands nombres de demandeurs fréquents de dossiers relatifs à l'immigration; par conséquent, la transition semble s'être effectuée sans heurts.

En plus du Coordonnateur, le Bureau de l'AIPRP est doté de trois agents et de deux employés de soutien, qui s'occupent tous de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et des fonctions connexes à temps plein. Il s'agit d'un gain d'un poste d'agent et d'une perte d'un employé de soutien par rapport aux dernières années. Quatre titulaires de ces postes ont changé dans une période de 15 mois.

NOMBRE DE CAS

En 1992-1993, le Ministère a reçu 303 demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et 84 en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, pour un total de 387 demandes officielles d'information. Il s'agit d'une diminution de près d'un tiers comparativement à l'année précédente, due surtout à la disparition des demandes de dossiers d'immigration, qui avaient constitué jusque-là près de 50 % du total des demandes. Le Coordonnateur a aussi traité 210 consultations d'autres ministères gouvernementaux et 164 demandes de renseignements personnels en vertu de l'alinéa 8(2) e) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

PLAINTES

Trente plaintes ont été reçues pendant l'année par les deux Bureaux des Commissaires. Parmi les 21 enquêtes terminées, 14 ont été jugées non justifiées et 6 «fondées» et une a été retirée. Neuf plaintes sont toujours à l'étude.